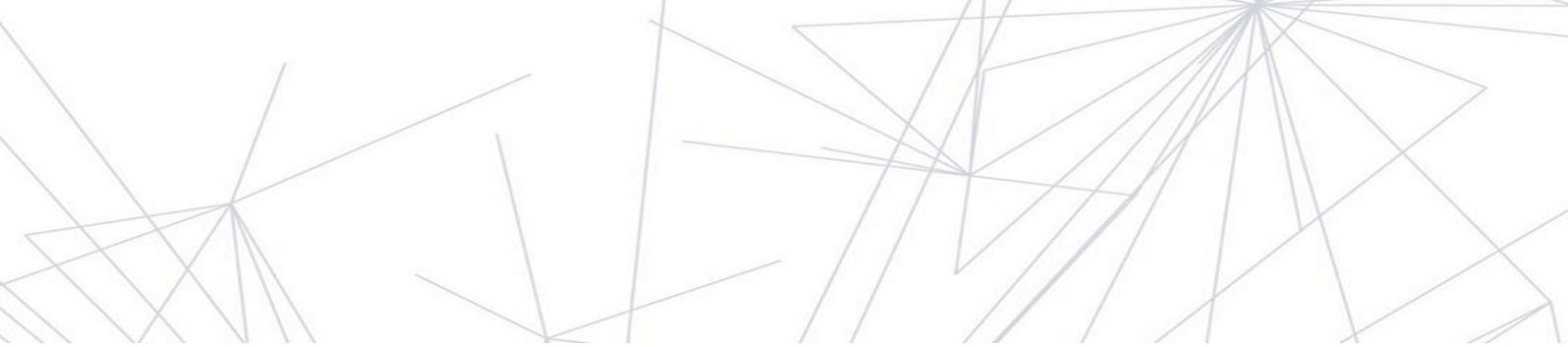


Acte d'engagement

**MARCHE DE PRESTATION DE SERVICES
MISSION COMMISSARIAT AUX COMPTES POUR LES
EXERCICES 2025 A 2030**





ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE L’ACHETEUR	3
ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DE CONTRACTANT	3
ARTICLE 3 – Dispositions générales	4
3.1 Objet.....	4
3.2 Mode de passation	4
3.3 Forme du contrat.....	4
ARTICLE 4 - PRIX	4
4.1 Forme de prix	5
4.2-Montant de l’offre.....	5
ARTICLE 5 – Durée du marché et délai d’exécution des prestations	5
ARTICLE 6 – Paiement	5

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'organisme acheteur :

Auran - Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise –

2 Cours du Champ de Mars

BP 60827

44 008 NANTES CEDEX 1

Représentée par son Président, Monsieur Pascal PRAS

ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DE CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiqué à l'article 5 « pièces contractuelles » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG-FCS et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M

Agissant en qualité de

M'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte

OU

Engage la société suivante sur la base de son offre

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Numéro de TVA Intracommunautaire :

Le mandataire (Candidat groupé),

M .

Agissant en qualité de

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

.....

.....

Adresse électronique.....

Numéro de téléphone :

Numéro de SIRET

Code APE :

Numéro de TVA Intracommunautaire :

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence.

ARTICLE 3 – DISPOSITIONS GENERALES

3.1 Objet

La présente consultation porte sur la:

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LES EXERCICES COMPTABLES 2025 à 2030

3.2 Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte

3.3 Forme du contrat

Il s'agit d'un marché de Prestation de Services à prix global et forfaitaire.

ARTICLE 4 - PRIX

4.1 Forme de prix

Le marché est passé à prix révisable.

Les conditions de variation de prix sont définies à l'art. 10 du CCAP.

4.2-Montant de l'offre

Les prestations seront rémunérées par application conformément au bordereau de prix.

ARTICLE 5 – DUREE DU MARCHE ET DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS

La durée du marché est indiquée dans le CCAP.

ARTICLE 6 – PAIEMENT

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

- Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Domiciliation :			
Code banque :	Code guichet :	N° de compte	Clé RIB :
IBAN :			
BIC :			

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;

Avance :

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI

(Cocher la case correspondante.)

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons), ainsi que toute personne (encore en fonction) membre de son organe administratif, de gestion ou de surveillance ou détenant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique.

La signature de ce document en tant qu'il comporte la déclaration sur l'honneur de l'absence de condamnation pénale listée aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique, constitue une preuve suffisante au sens des articles R2143-6 et suivants du code de la commande publique.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

Signature du candidat

A

Le

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération
en date du

A

Le

Pour la solution de base

Elle est complétée par les annexes suivantes :

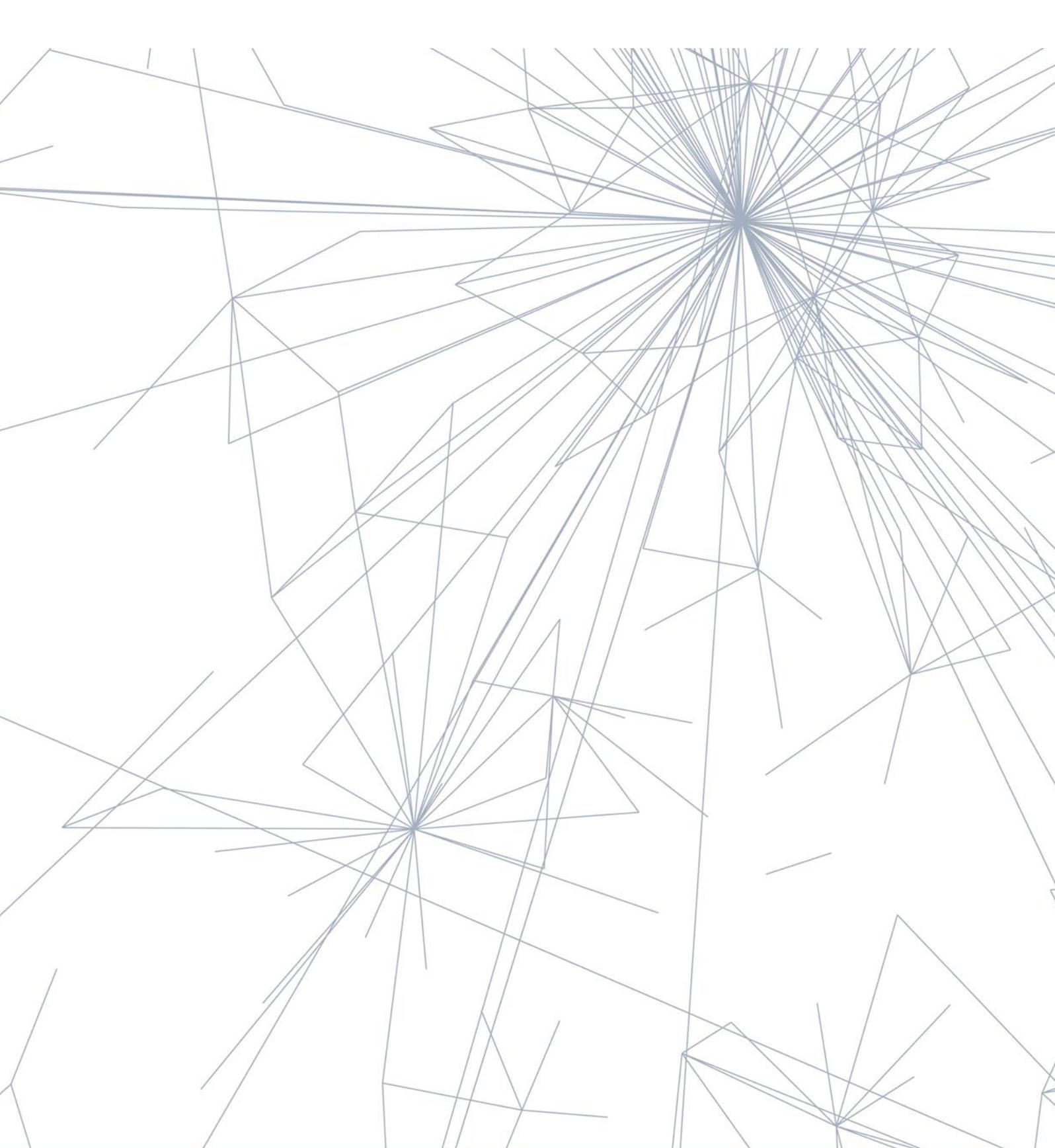
Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;

Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement

Autres annexes (A préciser) :

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE :

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du marché) :



Agence d'urbanisme de la région nantaise

2 cours du Champ de Mars BP 60827 –

44008 Nantes cedex 1 

Tél : 02 40 84 14 18



www.auran.org



contact@auran.org